



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Statut des praticiens attachés associés

Question écrite n° 21090

Texte de la question

M. Michel Delpon interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la situation des médecins entrant dans la catégorie PADHUE. Si le projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé prévoit, pour les nouveaux candidats, de sécuriser leur accès à des conditions d'emploi en les harmonisant avec le statut des étudiants de troisième cycle, la situation des praticiens en cours d'exercice resterait à définir. Il lui demande d'apporter des points de précision sur la question notamment au regard de la prescription du parcours de consolidation des compétences déjà engagé par ces praticiens en vue de leur demande d'inscription à l'Ordre des médecins.

Données clés

Auteur : [M. Michel Delpon](#)

Circonscription : Dordogne (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21090

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juillet 2019](#), page 6033

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)